

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 22 JUIN 2021**

PRESENTS : Mmes et M.M. GABORIT, CHATEIGNER, GODREAU, CAIGNON, VINCENDEAU, OUVRARD, PINEAU, NOGIER, BERTHEAU, MOREAU, MAUFFREY, GIRAUD, JOYAU-RAUTUREAU.

ABSENTS EXCUSES : Mme AGESNE et Mr SACHOT

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr GIRAUD Denis a été désigné secrétaire de séance.

TRAVAUX AU BAR ET A LA SALLE D'ACCUEIL DU FOOT : Mr Joël CHATEIGNER a fait part au conseil de l'état d'avancement des travaux prévus (couverture du bar du foot et de la salle d'accueil, cloisons-isolation, électricité au bar du foot et plomberie)

1-TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2022

Un tirage au sort a été effectué à partir des listes électorales des communes de Chavagnes-les-Redoux et de Monsireigne. Les trois jurés désignés pour figurer sur la liste **préparatoire** du jury criminel pour l'année 2022 sont :

- ☞ Mme BYRTUS Anne-Valérie, 12 la Bouillère, Chavagnes-les-Redoux
- ☞ Mme ORION Thérèse, 10 rue du Pont des Chèvres, Chavagnes-les-Redoux,
- ☞ Mme RAIFAUD Angélique, 164 rue de Rochereau, Monsireigne

2 – AVENANT AUX TRAVAUX DU FOYER RURAL (044-21)

Monsieur CHATEIGNER, adjoint aux bâtiments, informe le conseil qu'il a reçu des devis pour les lots 2 et 8 concernant des avenants aux travaux de réhabilitation du foyer rural.

Les modifications qui seraient à apporter par rapport au marché initial, donneraient les plus-values suivantes :

<u>Entreprise</u>	<u>Montant HT base</u>	<u>Avenant Précédent</u>	<u>Avenant HT</u>	<u>Nouveau montant H.T.</u>	<u>Variation totale</u>	<u>Commentaire</u>
GALLO lot 2	32 294.61	6 690.72	1 347.75	40 333.08 €	24.89 %	Pose de caniveaux devant la baie de la salle 2 – 616 € H.T. Enduit bas de mur pour pose de bardage -731.75 € H.T.
BREM'O lot 8	72 425.88	/	8 599.59	81 025.47	11.87 %	Chaudière bois de 49 kW au lieu d'une chaudière puissance 9,6-32kw

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Considérant la nécessité de faire réaliser ces travaux :

- accepte ces avenants en plus-value,
- autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les avenants à intervenir.

3 – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LES TRAVAUX DE LA PHASE 2 DU FOYER RURAL (045-21)

Mr le Maire informe le conseil que la commune peut prétendre à une subvention de la Région , au titre du Fonds « Pays de la Loire relance investissement communal » , et propose de faire une demande pour les travaux de rénovation énergétique de la salle N°1 du foyer rural, la reprise de l'éclairage en basse consommation, le changement de carrelage - la reprise de la peinture du foyer rural. L'estimation est de 145 000 € H.T. comprenant les travaux, les différents honoraires, les bureau de contrôle, la parution dans la presse et divers.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Approuve le projet présenté,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à solliciter cette aide régionale, pour ces travaux
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer tous documents liés à cette demande de subvention
- Arrêt les modalités de financement comme suit :

TRAVAUX ET DIVERS	Montant H.T.	Financement	Montant
Estimation	145 000 €	Etat (33.33 %)	38 660 €
		Département	22 192 €
		ADEME	8 000 €
		SYDEV	10 000 €
		Région 20 %	29 000 €
		autofinancement	37 148 €
TOTAL	145 000 €		145 000 €

4 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE LIEE A LA CIRCULATION ROUTIERE, AU SYDEV (046-21)

Le conseil accepte de transférer cette compétence pour la réparation du panneau de vitesse, à l'entrée du bourg, rue de Rochereau.

5 – ACHAT EVENTUEL D'UNE PARCELLE CADASTREE ZN 37 DE 11 a 70 AU LIEUDIT LES ORNAIES (047-21)

Mr le Maire donne connaissance au conseil d'un mail de l'office notarial de Chantonmay, chargé de la vente de divers biens appartenant à la famille Grange-Chanu. Cette indivision est, entre autres, propriétaire d'une parcelle cadastrée ZN 37 pour une contenance de 11 a 70. La famille propose de la vendre à la commune, du fait qu'elle est propriétaire des parcelles ZN 40 et 246.

Mr le Maire présente le plan et demande au conseil son avis. Le prix des vendeurs serait de 200 €.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- Décide d'acheter la parcelle ZN 37 de 11 a 70 aux consorts GRANGE-CHANU,
- Dit que les frais d'acte notariés seront à la charge de la commune,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer l'acte à intervenir.

6 – INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES

☞ **commission communication** : Mme Violaine MAUFFREY qui fait partie de cette commission, a donné le compte rendu au conseil. Des petits groupes de travail vont être créés notamment pour revoir le site internet de la Communauté de Communes, voir l'application mobile intramuros pour les communes qui pourraient communiquer sur des évènements, le travail qui pourrait être fait sur la marque du territoire (le logo de la Cté de Communes) la charte graphique, l'actu du Pays de Pouzauges.....

☞ **commission urbanisme** : Mr Olivier OUVRARD a donné le compte rendu de la 1^{ère} réunion à laquelle il a participé. Mr Joël CHATEIGNER est également membre suppléant.

Un déroulé du diaporama a été présenté au conseil. Le rôle de cette commission est de définir et suivre les documents d'urbanisme.

☞ **gérontopôle** : Mme Violaine MAUFFREY a également parlé du gérontopôle qui réfléchit sur la place de la personne âgée, comment vieillir sur le territoire de Pouzauges. Le gérontopôle des Pays de la Loire encadrera la démarche.

Quelques personnes de la commune seront questionnées sur « comment elles se voient vieillir sur le territoire »....

7 - DECISIONS DU MAIRE OU D'ADJOINT PRISES PAR DELEGATION

Signature du devis de PAVEO pour l'achat d'une tablette avec clavier, écran microsoft office famille et petite entreprise pour 1 767 € TTC.

Accord du devis ESURUS pour les sondages de terrain au lotissement des Acacias 1B pour 1 785 € H.T.

Commande de guirlandes de Noël auprès de Décolum pour 3 183.84 € TTC.

Accord des devis :

- Charrier Alexis pour la couverture du bar du foot pour 11 899.22 € TTC,
- Charrier Alexis pour la pose de cloisons – isolation à la réserve du bar du foot pour 2 841.70 € TTC,
- SOULARD Didier – électricité bar du foot pour 3 580.69 € TTC

Soit globalement 18 321.61 € TTC

10 – BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES DU 27 JUIN 2021

Les bureaux de vote seront ouverts, **dans la salle de sports**, de 8 H à 18H. Des permanences ont été établies.

11 – INFORMATIONS DIVERSES

Pédibus pour se rendre à l'école : Ce pédibus s'est très bien déroulé. Mme Anne GODREAU informe le conseil qu'une réunion de bilan est à prévoir. Elle a été fixée au mardi 29 juin, à 20 H 30 à la mairie.

L'Actu Sirénémontaine : Son format et son contenu ont été appréciés.

Spectacle de production artistique d'acrobates, jongleur et autres disciplines : Il devait avoir lieu la 1^{ère} quinzaine d'août 2021. Compte tenu du report demandé, il n'y aura pas de présentation à Monsireigne.

NovaliSs (emploi solidaire) : Une rencontre aura lieu à la mairie, le lundi 28 juin à 18H, pour la présentation de la structure.

Prochaines réunions de conseil :

- le mardi 27 juillet, à 20 H 30
- le mardi 14 septembre, à 20 H 30

Vu par le secrétaire de séance : Denis GIRAUD

Le Maire : Michel GABORIT

